

**PROGRAMME  
HUMANITAIRE &  
DÉVELOPPEMENT**

# **AXES DE RECHERCHE**

**LES ANALYSES GÉOPOLITIQUES DE L'AIDE**



Le Programme Humanitaire et Développement de l'IRIS a été conçu pour apporter un éclairage précis et une vision prospective sur les enjeux actuels de l'aide internationale. Reconnaisant pleinement la complexité croissante des contextes d'intervention et la diversité des acteurs impliqués, nos activités incluent des travaux de recherche appliquée, des notes d'analyse et l'organisation de séminaires de haut niveau.

Analyses fines de contexte, évaluations de programmes, études de capitalisation, collecte de données primaires et secondaires en combinant approches qualitatives et quantitatives, sont autant de livrables pour lesquels l'IRIS peut être approché, pour lier le local au global d'une manière pertinente.

### **AXE 1 : LA FABRIQUE DE L'AIDE INTERNATIONALE – Page 3**

Si les standards internationaux en matière d'humanitaire et de développement sont produits dans des espaces de gouvernance de plus en plus globalisés, on peut légitimement se demander quelle part de réponse est importée, de quelle manière ces standards sont remodelés et internalisés par les acteurs locaux, et si certaines résistances au changement réussissent à s'exprimer. Cet axe de recherche se propose d'explorer ces processus de fabrication de normes, du niveau global au niveau local, en portant une attention particulière aux stratégies et aux marges de manœuvre des acteurs impliqués.

### **AXE 2 : LES PRATIQUES DE L'AIDE – Page 5**

Cet axe de recherche cherche à documenter les pratiques d'aide internationale, de manière empirique, en plaçant ces pratiques dans leurs contextes d'intervention. Les analyses se basent sur une réflexion distanciée de l'action internationale des organisations non gouvernementales (ONG) et des organisations internationales (OI), en encourageant les croisements de points de vue entre chercheurs et praticiens, et le suivi des interventions dans le temps long.

### **AXE 3 : LES ACTEURS DE L'AIDE – Page 7**

Les acteurs de l'aide sont nombreux : des organisations 'classiques' de la société civile de type ONG et OI, aux collectivités territoriales et aux agences de l'eau, *via* les organismes de philanthropie, les entreprises, et les autres acteurs privés, individuels et institutionnels. Les flux Sud-Sud sont peu visibles, malgré la multiplicité d'ONG locales œuvrant dans les pays en développement, et les partenariats nord-sud inter-ONG prennent souvent des airs de sous-traitance. Cet axe de recherche se propose d'explorer ce vaste champ constitué par les acteurs de l'aide en portant une attention particulière aux interactions Sud-Sud, aux formes de collaboration inter-ONG, à la navigation inter-institutionnelle des professionnels de l'aide, et aux modes opératoires des acteurs non spécialistes (RSE, finance durable, etc.).

### **AXE 4 : SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT – Page 9**

Sécurité et développement sont-ils interdépendants ? C'est en tout cas le postulat dominant qui fait que dans des contextes militarisés et politiquement instables, les approches globales sont désormais privilégiées. Cela se traduit par des stratégies basées sur des approches 'triple nexus', qui cherchent à fluidifier les liens entre acteurs humanitaires, acteurs du développement et acteurs de paix. Si au niveau stratégique, ces approches sont relativement aisées à comprendre, elles pèchent encore par leur côté abstrait, et au niveau opérationnel, on a du mal à les mettre en pratique. Les liens interinstitutionnels ne sont pas aussi fluides qu'escomptés et l'articulation entre les activités civiles et militaires tombe parfois dans le mélange des genres. Cet axe de recherche se propose d'explorer ces interactions de manière empirique, en documentant les pratiques de coordination et d'action.

## AXE 1 : LA FABRIQUE DE L'AIDE INTERNATIONALE

---

L'aide internationale est basée sur un ensemble de postulats, de normes, de principes et d'idées, qui sont fortement connotés moralement, et qui sont produits et relayés par une grande diversité d'acteurs. Une tendance est de postuler que les concepts de développement et d'humanitaire sont imposés 'd'en haut', par une diplomatie internationale fortement teintée d'ancrage occidental. La multiplication du nombre d'ONG internationales œuvrant dans les pays du sud tendrait à le confirmer, tout comme l'augmentation exponentielle de l'implication des acteurs de la société civile dans des espaces d'action et de communication d'influence auparavant réservés aux seuls acteurs gouvernementaux.

Or, si certains standards sont bien produits dans ces espaces et si des changements institutionnels et sociaux découlent forcément de l'arrivée d'intervenants extérieurs dans les pays d'intervention qui insufflent de nouvelles normes et logiques opératoires, on peut légitimement se demander quelle part de réponse est importée, de quelle manière les standards internationaux sont remodelés et internalisés par les acteurs locaux, et si certaines résistances au changement réussissent à s'exprimer. À rebours d'une approche unidirectionnelle qui ne serait ancrée que dans un rapport de domination nord-sud, ce que l'on cherche plutôt à documenter ici sont les processus de fabrication des normes, du niveau global au local, les points d'entrée et les marges de manœuvre des acteurs de l'aide, tant au niveau des institutions qu'au niveau des individus.

Ce premier axe de recherche permet donc de s'intéresser à la fois aux modes de gouvernance globalisés qui produisent les standards internationaux utilisés par les acteurs du développement et de l'humanitaire (droit humanitaire international, standards SPHERE, norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité, standards HAP, standards spécifiques sectoriels<sup>1</sup>, objectifs de développement durable), et à la fois à l'appropriation locale qui en est faite (ou pas). Avec cet éclatement des centres de décision dans les processus de fabrication de l'aide, on voit émerger des configurations originales aux multiples formes de gouvernementalité, qui estompent les frontières classiques entre public, privé, et associatif.

---

<sup>1</sup> Pour le secteur éducatif : INEE / Educate a Child / Global Partnership for Education / Partenariat mondial pour l'Éducation

De manière très concrète, ces points d'entrée seront utilisés pour étudier ces dynamiques :

- l'étude du processus de fabrication d'une action spécifique de plaidoyer, du niveau global au local (acteurs impliqués, description des rouages institutionnels, espaces de négociations, chronogramme, temps de blocage/déblocage, modes de résolution de conflits)
- la description fine des modes opératoires des programmes/projets émergeant d'actions de plaidoyer, pour décrire la diffusion des normes et distinguer les mesures importées de ce qui est particulier au contexte (une attention particulière est portée aux marges de manœuvre des acteurs locaux)
- les interactions sud-sud dans cette production de normes (dans le domaine de l'éducation, de la santé, de la réforme du secteur de la sécurité, etc.)
- les rouages internes des partenariats globaux et leur mode opératoire d'influence (Partenariat mondial pour l'Éducation, Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, etc.)
- le processus d'intégration d'un ODD spécifique dans les politiques publiques locales (historique, niveaux institutionnels impliqués, architecture de financement mobilisé pour transcrire concrètement les objectifs de politiques publiques en actions)
- tout travail de déconstruction du discours sur le développement et l'humanitaire par une réflexion distanciée sur la production de chiffres et une analyse critique des rapports institutionnels

## AXE 2 : LES PRATIQUES DE L'AIDE

---

Cet axe de recherche cherche à documenter les pratiques d'aide internationale, de manière empirique, en plaçant ces pratiques dans leurs contextes d'intervention. Les analyses se basent sur une réflexion distanciée de l'action internationale des ONG et des OI, en encourageant les croisements de points de vue entre chercheurs et praticiens, et le suivi d'interventions sur un temps long.

Une multitude d'interventions humanitaires et de développement est mise en œuvre dans les pays en développement, avec plus ou moins de complémentarité avec les politiques publiques en vigueur localement. Ces interventions ont des effets divers sur les terrains d'opération, certains effets étant en conformité avec les objectifs du programme, d'autres étant plus inattendus. Chaque projet est en effet toujours mis en œuvre dans un environnement spécifique, où interagit une multiplicité d'acteurs aux intérêts divergents, et les interventions humanitaires et/ou de développement vont donc être en partie remodelées par ces dynamiques contextuelles, sur base de constantes négociations entre acteurs, à différents niveaux (géographiques, institutionnels, stratégiques et opérationnels).

Amorcé depuis une trentaine d'années, le débat sur l'articulation entre les logiques d'aide à court terme et les logiques d'aide à long terme a évolué ces dernières années, en passant de problématiques purement techniques sur la jointure des modalités d'intervention, à des considérations beaucoup plus politiques, éthiques et juridiques. La réflexion continue néanmoins de buter sur la dichotomie humanitaire/développement, qui reste encore largement utilisée dans les discours, dans l'architecture de financement des interventions, et dans certains modes opératoires, malgré les entremêlements que l'on peut observer en pratique.

Si les interventions d'urgence sont d'abord pensées pour être limitées dans le temps, en réponse à un mandat précis, pour renforcer ponctuellement des réseaux locaux de support saturés ou inexistants, une tendance est de perdurer dans le temps, dans le pays d'intervention, et de diversifier le mandat initial. Il peut en résulter une prolifération d'acteurs, qui se mettent à produire des services d'intérêt général dans la durée, qui relevaient auparavant des seuls services publics (complétés du secteur privé). Pour bien saisir tous les enjeux, il est sain de s'interroger sur les liens que l'humanitaire et le développement entretiennent avec l'action publique, afin de documenter les

entremêlements existants, notamment dans les secteurs de la santé et de l'éducation. L'aide internationale s'émanche en effet rarement de la tutelle de l'État qui l'accueille.

C'est à travers ce prisme que cet axe de recherche se propose d'explorer les thématiques suivantes :

- les effets concrets que les actions humanitaires et de développement ont sur leur contexte d'opération
- les structures formelles et informelles de coordination en place, des bases avancées aux sièges, des relations interpersonnelles aux clusters
- le degré d'imbrication des actions humanitaires et de développement avec l'action publique dans les contextes d'intervention, entre complémentarité et concurrence, avec une attention particulière portée aux secteurs de la santé et de l'éducation (et dans les situations de catastrophe naturelle, avec la protection civile)
- les pratiques concrètes d'aide aux personnes déplacées (réfugiés, demandeurs d'asile, déplacés internes)
- le degré de porosité des frontières entre humanitaire et développement, vu par l'analyse des architectures de financement (en documentant comment logiques et fonds d'urgence s'entremêlent avec logiques et fonds à plus long terme)
- les formes d'aide mises en œuvre et leur rationnel (approche intégrée vs. approche spécifique, support matériel vs. cash-based, etc.)

### AXE 3 : LES ACTEURS DE L'AIDE

---

L'aide publique au développement (APD), fournie par les États membres de l'OCDE, dans le but d'améliorer les conditions de vie dans les pays en développement, demeure une source importante de financement de l'aide internationale. En 2019, ces contributions, émanant d'une trentaine de pays, se sont élevées à 140 milliards d'euros. À titre de comparaison, le budget de l'ONG MSF, toutes sections confondues, était de 1,5 milliard d'euros.

Si du côté de l'aide publique au développement, une certaine traçabilité est assurée, ce n'est pas le cas pour tous les acteurs, et nombre de flux restent invisibles ou peu documentés. Les acteurs de l'aide sont en effet nombreux : des organisations 'classiques' de la société civile de type ONG et OI, aux collectivités territoriales et aux agences de l'eau, via les organismes de philanthropie, les entreprises, et les autres acteurs privés, individuels et institutionnels. Les flux sud-sud sont peu visibles, malgré la multiplicité d'ONG locales œuvrant dans les Suds, et les partenariats nord-sud inter-ONG prennent souvent des airs de sous-traitance. Chaque entité associative et privée reste en outre généralement axée sur soi en matière de redevabilité, ce qui complique la visibilité globale des enjeux.

En pratique, l'aide au développement est un véritable fourre-tout. Elle comprend aide bilatérale et soutien aux budgets centraux des organisations multilatérales (Nations Unies, Banque mondiale, banques régionales de développement, etc.), aide humanitaire, aide au développement, mais aussi dispositifs d'allègement de dette, aide aux réfugiés dans le pays donneur, bourses des étudiants étrangers, certains frais administratifs, et envois de fonds des travailleurs migrants. L'aide est canalisée soit par les administrations publiques des pays receveurs, soit par le secteur privé, soit par les ONG/OI.

Des tentatives de coordination existent pour tenter de gagner en efficacité (l'initiative du Grand Bargain par exemple, qui rassemble à ce jour 24 États, 11 agences des Nations Unies, 21 ONG et 5 OI). D'autres acteurs gagnent en importance comme le Qatar, avec son Fonds de développement particulièrement axé sur les domaines de l'éducation et de la santé, et la Chine, qui a inauguré en avril 2018 l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement, renouvelant ainsi une approche de coopération extérieure de plus de 50 ans. Les modes opératoires différents de ces nouveaux acteurs forcent les acteurs historiques du développement à se confronter à ces nouveaux modèles, et donc à ajuster leurs pratiques.

Cet axe de recherche se propose donc d'explorer ce vaste champ constitué par les acteurs de l'aide en portant une attention particulière aux thématiques suivantes :

- la montée en puissance des nouveaux États acteurs de l'aide
- la Responsabilité sociale d'entreprise (RSE) appliquée au développement
- le rôle des diasporas dans les situations de crise et de développement
- les ONG et l'évolution des relations partenariales Nord-Sud et Sud-Sud: des stratégies de sous-traitance et de captation de fond, à des formes partenariales plus élaborées, basées sur un principe de réciprocité
- les mouvements citoyens
- de territoire à territoire : les formes de collaboration des collectivités territoriales
- la navigation inter-institutionnelle des professionnels de l'aide comme outil de diffusion des normes et des pratiques



## AXE 4 : SÉCURITÉ ET DÉVELOPPEMENT

---

Sécurité et développement sont-ils interdépendants ? C'est en tout cas le postulat dominant qui fait que dans les zones de conflit géostratégiques, les approches globales sont désormais privilégiées en matière de coopération internationale. Cela se traduit par des stratégies basées sur des approches 'triple nexus', qui cherchent à fluidifier les liens entre acteurs humanitaires, acteurs du développement et acteurs de paix. L'approche HDP (Humanitaire-Développement-Paix) cherche ainsi à être promue par les Nations Unies dans les zones affectées par des crises, et du côté français on tente d'opérationnaliser l'approche 3D – Défense, Diplomatie, Développement – autant que faire se peut, en essayant de fluidifier les liens entre les activités du Ministère des Armées, celles du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et celles promues par l'Agence française de développement.

Au Sahel, des liens ont été formalisés entre l'agence française de développement (AFD) et la Force Barkhane afin d'articuler au mieux appui à la gouvernance locale et projets de développement, dans des contextes particulièrement militarisés et instables. La mission pour la stabilisation, hébergée au centre de crise et de soutien (CDCS) du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères (MEAE), est également en lien étroit avec la Force pour accompagner les premières étapes des processus de sortie de crise qui inclut notamment l'identification des besoins des populations au plus près des opérations militaires, et le montage et la mise en œuvre de projets pertinents.

Il y a donc des liens très concrets entre actions de développement, action humanitaire et actions civilo-militaires menées par les forces armées, pour autant, si au niveau stratégique, ces approches nexus sont relativement aisées à comprendre et semblent plutôt pertinentes, au sens où elles visent à potentialiser les effets de synergies interinstitutionnelles, elles pêchent encore par leur côté abstrait, et au niveau opérationnel, on a du mal à les mettre en pratique. Les liens interinstitutionnels ne sont pas aussi fluides qu'escomptés, les contextes locaux influent sur la mise en œuvre, et l'articulation entre les activités civiles et militaires tombe parfois dans le mélange des genres.

Pour pouvoir faire des analyses apaisées sur les liens qui existent entre développement, humanitaire et militaire, il est nécessaire de clarifier les intérêts de chaque partie, pour mieux les réconcilier en trouvant des éléments communs de langage et d'action. Les actions civilo-militaires à impact rapide mises en œuvre par les forces armées ont trois

butts essentiels : une fonction principale d'acceptation de la force par les populations locales des zones d'opérations, une fonction de renseignement, et une fonction d'appui au retour à la normale, dans les tout premiers temps qui suivent la mise en sécurité de la zone (appui au retour de l'administration, sécurisation d'accès aux interventions humanitaires et de développement). C'est avec ces objectifs que des aides médicales gratuites sont proposées à la population et que des projets d'adduction d'eau et de petite infrastructure sont mis en œuvre (construction de ponts, réfection de bacs). Les actions humanitaires et de développement ne poursuivent pas d'objectifs militaires, mais elles s'enchaînent tout autant dans un environnement existant, fragmenté d'intérêts divers.

Cet entremêlement civilo-militaire se retrouve dans la stratégie humanitaire française 2018-2022, avec un objectif affiché de promouvoir le droit international humanitaire et la protection des civils dans les pratiques opérationnelles des forces armées, en portant une attention toute particulière à la protection des enfants. La France n'est pas isolée dans une telle approche. L'armée américaine a développé une véritable doctrine assumée en la matière (Foreign Humanitarian Assistance), qu'elle décline directement par des programmes menés par son Département de la Défense. Au niveau de l'OTAN, la Force de réaction s'est largement réorientée sur le volet de protection civile, en particulier sur la gestion opérationnelle rapide des secours dans les situations de catastrophes naturelles.

Au vu de ces constats, cet axe de recherche se propose d'explorer les points suivants :

- les espaces formels et informels de coordination entre le Ministère français des Armées, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, et l'Agence française de développement, et au sein même de chaque entité
- les conflits d'intérêts interinstitutionnels qui ont émergé, les points de convergence, les modes opératoires et mécanismes de financement qui ont été mis en commun, et ceux qui ne le sont pas
- les moyens alloués aux actions civilo-militaires, le mode de fonctionnement du J9, les outils de planification et de gestion de projets utilisés par les militaires, leurs relations avec les acteurs humanitaires et de développement
- les perceptions des bénéficiaires et les effets des projets